



## DÉTECTEURS DE FUMÉE

### Enjeu

Les détecteurs de fumée peuvent sauver des vies. Il est donc important de les placer aux bons endroits dans votre domicile. Il est également important de les vérifier régulièrement afin de vous assurer qu'ils fonctionnent bien.

### Contexte

Les détecteurs de fumée sont les moyens de défense de première intervention pour votre famille si un incendie se déclare dans votre domicile. Ils vous avertissent en premier qu'il y a un danger et peuvent vous permettre de sortir de la maison avant qu'il ne soit trop tard.

Tous les domiciles devraient être munis de détecteurs de fumée. Plusieurs habitations de construction récente possèdent des détecteurs de fumée directement reliés au circuit électrique. Il existe également plusieurs modèles portatifs sur le marché qui fonctionnent à piles et qui sont faciles à installer.

Tous les détecteurs de fumée annoncés et vendus au Canada sont soumis à une vérification selon la Loi sur les produits dangereux et doivent être conformes aux exigences des normes des Laboratoires des assureurs du Canada (ULC). Aux termes de ces normes, les directives d'installation, d'essais et d'entretien doivent accompagner tous les détecteurs vendus. Il incombe aux fabricants, aux importateurs et aux détaillants de détecteurs de fumée de s'assurer que leurs produits sont conformes aux normes ULC.

### Deux types de détecteurs de fumée

On fait appel à deux types de technologies pour fabriquer les détecteurs de fumée et chacune d'elles convient pour détecter un type particulier d'incendie.

Les détecteurs de fumée à variation d'ionisation sont généralement meilleurs pour détecter les incendies à grosses flammes qui se propagent rapidement et qui brûlent les matières combustibles comme le papier dans une corbeille ou la graisse dans la cuisine. Soixante-dix pour cent (70 %) des incendies de maison sont attribuables à ce genre d'incendie.

Les détecteurs de fumée photoélectriques sont en général mieux adaptés pour détecter les incendies à combustion lente. Ces incendies peuvent couvrir pendant des heures avant que des flammes n'apparaissent et sont déclenchés, entre autres, par des cigarettes laissées sur un sofa ou sur un lit. Trente pour cent (30 %) des incendies de maison sont attribuables à ce type d'incendie.

Il serait peut être préférable d'installer des détecteurs de chaque type ou des modèles qui font appel aux deux technologies. De cette manière, vous serez avertis dès qu'un incendie se déclare dans votre domicile, peu importe le type.



## Réduire vos risques

Il est possible de réduire les risques de blessures ou de décès de vos proches en installant le nombre suffisant de détecteurs de fumée aux bons endroits dans la maison. Il faut aussi effectuer des essais pour s'assurer qu'ils fonctionnent bien.

- Installez les détecteurs de fumée à l'extérieur de chacune des chambres à coucher et sur chacun des étages de la maison, y compris le sous-sol.
- Assurez-vous que les détecteurs sont munis de l'étiquette ULC (sur l'appareil et sur l'emballage).
- Lisez et suivez toutes les étapes des directives d'installation.
- Suivez toutes les directives d'essai et d'entretien du fabricant.
- Remplacez les piles tel que recommandé par le fabricant.
- N'utilisez jamais les piles d'un autre appareil pour remplacer celles du détecteur.
- Remplacez les détecteurs après 10 ans d'utilisation.

Il est également suggéré de mettre au point un " plan d'évacuation pour la famille " en cas d'incendie. Pratiquez le plan d'évacuation et assurez-vous que les enfants savent quoi faire s'ils entendent l'alarme du détecteur de fumée. Le plan d'évacuation devrait inclure un point de rencontre à l'extérieur de la maison.

## Le rôle de Santé Canada

En plus de s'occuper de la réglementation des détecteurs de fumée en vertu de la Loi sur les produits dangereux, Santé Canada fait respecter les normes de sécurité des détecteurs sur le marché. Si des préoccupations sont soulevées au sujet de certains modèles de détecteurs, Santé Canada et les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) travailleront de concert pour corriger la situation ou pour publier, au besoin, un avis de sécurité.

## Pour en savoir plus?

Pour en savoir plus au sujet de la sécurité des détecteurs de fumée, communiquez avec :

Le Bureau de la sécurité des produits de consommation, Santé Canada  
Immeuble MacDonald,  
4e étage  
123, rue Slater  
Ottawa, Ontario K1A 0K9  
ou appelez le (613) 957-4467  
ou envoyez vos questions par courriel à : CPS-SPC@hc.gc.ca

Vous pouvez également consulter les sites Web suivants :

Le Bureau de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada :  
<http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/spc/index.htm>

Les laboratoires des assureurs du Canada :  
[http://www.ulc.ca/consumer/smoke\\_alarm\\_facts.asp](http://www.ulc.ca/consumer/smoke_alarm_facts.asp)

Le Conseil canadien de la sécurité :  
<http://www.safety-council.org/CCS/index.html>

L'Association canadienne d'alarme d'incendie :  
<http://www.cfaa.ca/AN-EFFECTIVE-FIRE-ALARM-SYSTEM-SAVES-LIVES.html>

Des articles complémentaires de Votre santé et vous se retrouvent sur notre site :  
<http://www.hc-sc.gc.ca/vsv>

Vous pouvez également téléphoner au (613) 957-2991